

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 février 2026

CRÉATION D'UNE DÉCLARATION DE BEAU-PARENTALITÉ - (N° 2327)

Tombé

N° CL35

AMENDEMENT

présenté par
M. Huyghe, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« avec lequel »

le mot :

« auquel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.